

Votants : 72

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 03 février 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 10 février 2025

ASSEMBLÉES, AFFAIRES JURIDIQUES - ÉVOLUTION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DE LA COMPÉTENCE VOIRIE ET PARCS DE STATIONNEMENT

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Thibault HEBRARD, Romain DUPEYROU pouvoir à Gérard LEFEVRE, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Séverine VACHON, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Marcel MOINARD pouvoir à Anne-Sophie GUICHET, Rose-Marie NIETO pouvoir à Florent SIMMONET, Claire RICHECOEUR pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Johann SPITZ pouvoir à Jacques BILLY.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard LABORDERIE.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Emmanuel EXPOSITO, Christophe GUINOT, Elisabeth MAILLARD, Lucy MOREAU, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 10 FÉVRIER 2025

ASSEMBLÉES, AFFAIRES JURIDIQUES - ÉVOLUTION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DE LA COMPÉTENCE VOIRIE ET PARCS DE STATIONNEMENT

Monsieur **Dominique SIX**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code générale des collectivités territoriales ;

Vu la délibération C107-09-2024 du 30 septembre 2024 portant régularisations foncières sur le site de la technopole de Noron, sur la commune de Niort ;

Considérant qu'afin de permettre l'aménagement du canal de Noron puis l'intégration de parcelles dans la réserve naturelle régionale, il y avait lieu de transférer la parcelle KY116 p d'une surface de 3534 m² à la ville de Niort ;

Considérant que cela nécessite de mettre fin à la déclaration d'intérêt communautaire de ce parc de stationnement ;

Considérant qu'il convient par ailleurs de déclarer les parcs de stationnement suivants d'intérêt communautaire ;

- Le parc de stationnement « Espérance » sis rue de la Venise Verte à Niort, cadastré EH0124 (attestation de propriété du 28 /07/2023)
- Le parc de stationnement « Maisons Rouges » sis route de Chauray à Niort, cadastré HV0231 (acte de vente Ville de Niort / CAN du 26/10/2023)
- Le parc de stationnement sis rue Ampère sur la commune de PRAHECQ, cadastré AD 74 et 76 (attestation de propriété du 28/07/2023).

Ces parcs de stationnement sont propriété de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), aménagés et ouverts au public ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Met fin à la déclaration d'intérêt communautaire du parc de stationnement situé sur la Technopole de Noron et cadastré KY116p et la transfère à la commune de Niort.
- Déclare d'intérêt communautaire, au titre de la compétence voirie et parcs de stationnement :
 - Le parc de stationnement « de l'espérance » situé rue de la Venise Verte cadastré EH0124 ;
 - Le parc de stationnement « Maisons Rouges » situé route de Chauray à Niort, parcelle HV 231 ;

- Le parc de stationnement sis rue Ampère à PRAHECQ cadastre AD 74 et 76
- Autorise le Président, ou le Vice-Président délégué, à signer tout acte afférent à cette délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 72

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Dominique SIX

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué